

Le nouvel équipement sportif des villes. Services de proximité et espaces de liberté

Armand Zouari

Citer ce document / Cite this document :

Zouari Armand. Le nouvel équipement sportif des villes. Services de proximité et espaces de liberté. In: Les Annales de la recherche urbaine, N°70, 1996. Lieux culturels. pp. 115-122;

doi : <https://doi.org/10.3406/aru.1996.1934>

https://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_1996_num_70_1_1934

Fichier pdf généré le 23/04/2018

Résumé

La progression des activités sportives auto-organisées manifeste moins l'existence d'une contre-culture que l'inadaptation des structures formelles du sport à l'individualisation des pratiques. Depuis peu, les municipalités tentent de pallier aux rigidités de l'organisation en clubs en réalisant des équipements de proximité accessibles à tous, notamment les jeunes des cités en difficulté. Autour de ces équipements se déploient des réseaux de sociabilité qui dépassent le seul horizon du quartier. Les playgrounds deviennent ainsi les lieux ouverts d'un indissociable jeu social et sportif.

Resumen

Armand Zouari Los equipamientos deportivos de barrio

La generalización de las actividades deportivas autoorganizadas dan fe no tanto de la existencia de una contracultura como de la inadaptación de las estructuras formales del deporte a la individualización de las prácticas. Desde hace poco, las municipalidades tratan de poner remedio a las rigideces de organización en los clubes realizando equipamientos de barrio accesibles a todos, en especial a los jóvenes de los barrios en dificultades. Alrededor de esos equipamientos se desarrollan redes de sociabilidad que superan el horizonte del mismo barrio. Las áreas de juego se convierten así en los lugares abiertos de un indisociable juego social y deportivo.

Zusammenfassung

Armand Zouari Der Zugang zu Sporteinrichtungen

Die Zunahme selbstorganisierter sportlicher Betätigung verweist weniger auf eine aufkommende Gegenkultur als vielmehr darauf, daß die bestehenden Vereinsstrukturen der Individualisierung der Praktiken nicht gewachsen sind. Seit kurzem reagieren Stadtverwaltungen auf diesen Tatbestand, indem sie Sportstätten für alle, namentlich aber für Jugendliche aus sozial benachteiligten Vorstädten einrichten. Diese Einrichtungen entwickeln sich zum Mittelpunkt stadtteilübergreifender sozialer Netze. Aus Sportstätten werden damit Plätze auch für soziale Spiele.

Abstract

Armand Zouari Nearby athletic facilities

The increase in autonomous athletic activities doesn't reflect the existence of a counter-culture so much as an inability on the part of sports infrastructures to adapt to more individual practices. Recently, municipal governments have been trying to compensate for the rigidity of club organizations by creating facilities nearby that are accessible to everyone, in particular to young people from problem neighbourhoods. Social networks that go beyond the horizons of the neighbourhood are developed around these facilities. Playgrounds become open spaces in an indissociable social and athletic game.

LE NOUVEL ÉQUIPEMENT SPORTIF DES VILLES

SERVICES DE PROXIMITÉ ET ESPACES DE LIBERTÉ

Armand Zouari

Des sportifs ont trouvé en ville un territoire à convertir de-ci de-là, pour quelques instants en espaces de jeu : pieds d'immeuble, rues et trottoirs ont complété sur un mode informel la gamme des équipements sportifs classiques. Au début des années 1990 apparaît une nouvelle génération d'équipements destinés à répondre à la demande de ces «sportifs de rue» : les équipements et services sportifs de proximité dont la vocation est de s'insérer au plus près de l'habitat et des habitants, c'est-à-dire de coller à la demande. C'est ce qu'on a appelé le «sport en liberté»¹.

Le dysfonctionnement du système sportif

Les dernières enquêtes de l'INSEE² et de l'INSEP³ montrent que le chiffre des licenciés des clubs continue certes à progresser mais qu'avant tout, l'essentiel de la croissance des effectifs des sportifs se fait maintenant grâce aux sportifs hors des structures traditionnelles, qui pratiquent, spontanément, sans être affiliés. L'auto-organisation devient le modèle majoritaire et a probablement concerné, de tout temps, près du tiers des effectifs sportifs.

L'hypothèse selon laquelle l'auto-organisation serait massivement fondée sur un rejet de la culture sportive traditionnelle, c'est-à-dire une tendance ancrée dans un mouvement de contre-culture, semble pouvoir être invalidée.

En revanche, l'auto-organisation de certains sportifs, c'est-à-dire leur volonté de pratiquer librement, sans encadrement rigide ou structure contraignante, en se donnant toutes les possibilités d'une pratique discontinue voire épisodique, au jour le jour dans une relation à autrui qui peut se faire et se défaire, sur les critères de la proximité physique ou d'autres purement affectifs, serait le fruit des dysfonctionnements du système sportif institutionnel. Une dynamique de diversification des pratiques, de parcellisation des pôles d'intérêts, de choix multiples anime aujourd'hui nombre de pratiquants qui n'hésitent plus à revendiquer le droit à la versatilité et au

libre choix des modalités de leur pratique (dans un club, individuellement ou entre amis). Une dynamique qui n'est pas totalement indépendante du succès des sports «californiens» (jogging, surfing...) dont le développement s'est intensifié ces dix dernières années.

Face à ces bouleversements, le système traditionnel a su néanmoins diversifier les structures d'encadrement (multiplication des fédérations et des clubs) mais pas les modalités d'accès à la pratique et d'évolution dans la pratique (l'optique de l'adhésion à une structure collective aux valeurs fortes, dont l'entraînement, la performance et la carrière sportive, reste le credo du système sportif). De la même façon, l'offre d'équipements du système reste fondée sur les mêmes principes, ceux d'installations qui ont plutôt tendance à polariser, voire centraliser la demande sportive alors même que celle-ci s'y refuse de plus en plus, pour se diffuser sur l'ensemble du territoire urbain ou rechercher les micro-regroupements affinitaires dans l'espace du quartier.

Recomposition spatiale de l'équipement sportif urbain

De nombreux espaces sportifs accueillent déjà les sportifs auto-organisés : les espaces semi-publics au pied des immeubles, les espaces verts ou les cheminements dans la ville avaient les faveurs des électrons libres de la pratique sportive. Mais d'équipements stricto sensu, il n'en existait pas : pendant des décennies le modèle avait fonctionné sur le principe de l'appropriation d'espaces urbains divers à court terme, l'équipement classique (gymnases, stades...) excluant la pratique de l'individu isolé ou du groupe spontané de joueurs, soit parce qu'il

1. Revue du C.R.E.D.O.C., *Le sport en liberté* n° 94, janvier 1995.

2. INSEE, *Enquête loisirs (1987-1988)*, Paris, 1989.

3. Irlinger P., Louveau C., Métoudi M., *Les pratiques sportives des Français*, Paris, INSEP, 1987 (2 tomes).

Les Annales de la Recherche Urbaine n° 70. 0180-930-III-96-70/115/7 © METT

leur était physiquement et très officiellement fermé, soit parce qu'il était physiquement éloigné de leur lieu de vie.

Il a donc fallu que s'enclenche un processus de rattrapage massif pour ménager en ville une place officielle à cette modalité de pratique. On a ainsi vu depuis 1990 se créer une multitude d'équipements sportifs de proximité, petits aménagements, le plus souvent de plein air, inscrits au cœur des quartiers d'habitation (très fréquents dans l'habitat social comme instrument d'action sociale, mais aussi de plus en plus nombreux dans les nouvelles générations de copropriété), au cœur de la demande des citadins, qui ont matérialisé l'essor de ce «sport de rue» qui précisément, à cet instant ne l'était plus vraiment. La multiplicité et la diversité de ces sites (terrains de basket-ball, de football, de tennis) ont permis à de nombreuses villes de voir se surimposer à la trame de leurs équipements traditionnels une trame nouvelle d'installations fonctionnant sur des modalités d'usage et un registre de pratiques *a priori* différents des équipements anciens.

Une des difficultés majeures de la mise en place de ces nouveaux réseaux d'équipements se situe dans la capacité des collectivités territoriales à admettre sur leur sol la coexistence de modèles de pratique de nature différente, de reconnaître la légitimité des pratiques auto-organisées face aux pratiques en clubs qui avaient tout leur soutien jusqu'alors ; dans leur capacité à concevoir la nécessité d'équipements singuliers pour une modalité culturelle différente, équipements qui se devaient d'être dégagés notamment du modèle institutionnel susceptible de peser sur la conception et l'organisation des nouvelles installations. L'exigence était de penser aux nouveaux espaces plus en termes de convivialité et d'ouverture qu'en termes de fonctionnalité et de normes sportives.

La première génération de ces espaces sportifs de proximité n'a pu éviter l'écueil et a en fait reproduit à l'identique ou, au contraire, a pris le contre-pied du modèle institutionnel :

– soit de véritables succédanés des équipements classiques sont apparus, deux tons en dessous du point de vue de l'investissement ; l'idée était de considérer les équipements de proximité comme de simples espaces intermédiaires dans un parcours qui devait conduire les jeunes peu séduits par le système institutionnel à réintégrer les structures associatives.

– soit l'aménagement s'est fait sur le mode d'une pseudo contre-culture, niant le caractère sportif de la pratique auto-organisée, et imposant un modèle ludique loin de la demande réelle des pratiquants.

Socio-démographie des sportifs auto-organisés

Si l'aspect quantitatif de la demande sportive inorganisée a longtemps été ignoré, les aspects qualitatifs ont plutôt fait l'objet d'une caricature dans l'esprit des acteurs de la ville : au niveau local, les collectivités terri-

toriales imaginent le groupe de sportifs auto-organisés comme un ensemble d'adolescents au-delà de 15 ans, en rupture scolaire, voire en voie de marginalisation sociale. La tendance à la confusion entre déviance sociale et ce qui peut être considéré du point de vue des acteurs du système sportif urbain comme une déviance sportive, c'est-à-dire le sport auto-organisé, est en fait une constante.

Or qui rencontre-t-on sur les équipements de proximité ? La situation est assez différente selon que l'on s'intéresse à l'habitat social ou à l'habitat en copropriété, mais va globalement dans le même sens : les traits de cette population ne sont pas ceux de la marginalité urbaine qui ne fréquente pas vraiment ce type d'équipement, peu concernée qu'elle est par les activités sportives comme par bien d'autres activités sociales et culturelles. Le visage des sportifs auto-organisés est autre. Il est finalement assez «conforme» à ce que peut être la population sportive en général.

Du point de vue des classes d'âge représentées et de leur profil social, il existe une nette différence entre, d'une part, un habitat copropriétaire où les familles sont les utilisatrices principales des équipements, où les adultes et les femmes représentent 40 % des usages, les plus jeunes étant surtout représentés par des lycéens et des étudiants ; et d'autre part, l'habitat social où les garçons entre 13 et 19 ans, le plus souvent dans un parcours scolaire classique (collège ou lycée) sont l'écrasante majorité des pratiquants, sans toutefois que les filles soient totalement exclues de ces terrains (7 % des usagers). Ainsi, l'importance des scolaires et la forte présence d'actifs, du moins dans la copropriété, sont-elles un indice fort de ce que les pratiques auto-organisées ne nous renvoient pas à la marginalité. Nous pouvons même remarquer que le profil d'âge et de sexe des usagers dans la copropriété est plus proche des caractéristiques de la population qui font aujourd'hui l'essentiel de la croissance des taux de pratique sportive dans la population française.

Certains des *a priori* qui pouvaient circuler parmi les institutionnels en charge de développer en ville les équipements de proximité sont encore davantage battus en brèche par l'examen des profils sportifs des utilisateurs et demandeurs d'un «sport en liberté». Les acteurs du système pouvaient être tentés de croire que la demande sportive de proximité émanait d'individus dans l'impossibilité de s'intégrer au système sportif associatif, d'accepter un encadrement social quelconque, de groupes en rupture avec toute idée d'institutions. Le problème des institutionnels était de comprendre en effet comment on pouvait rejeter l'offre très riche qui était faite à la population à travers les équipements sportifs classiques, sans être en fait marginal.

Si l'on se penche sur le profil sportif des utilisateurs des services sportifs de proximité, on s'aperçoit que cette vision institutionnelle du problème ne correspond pas à la réalité. En effet, il apparaît que parmi les sportifs de rue, on trouve :



«Une osmose entre les pratiquants organisés et auto-organisés».

– 30 % de sportifs dans l’habitat social ; 40 % en milieu copropriétaire (on lit là les effets de la constitution sociale des populations) déjà parallèlement engagés dans une pratique en club, parfois depuis de nombreuses années. Pour certains, l’évolution sur le terrain de proximité constituait un prolongement de leur pratique en club, à l’instar d’un entraînement selon d’autres modalités. Les acquis du club pouvaient s’exprimer au quotidien, alors que l’adresse développée dans la rue pouvait les servir en club. Pour d’autres, il s’agissait simplement d’un espace ou d’un moment de «folie» qui venait compenser la tension et le sérieux des entraînements sportifs, un moyen de diversifier encore une boulimie de sport de tous les instants. Il faut se rappeler que cette population d’usagers, même dans l’habitat en copropriété, est globalement jeune et scolarisée, ce qui implique un taux de pratique sportive en club nécessairement important. Le fait que l’on retrouve des individus aux stratégies sportives simultanées, discordantes aux yeux de la pensée schématique des décideurs locaux, n’est alors guère étonnant.

– 30 % d’usagers qui déclarent avoir déjà appartenu à un club sportif et avoir abandonné. Dans cet ensemble d’individus, nous n’avons pas pu différencier ceux qui avaient définitivement renoncé à leur parcours sportif en club, de ceux qui peut-être le reprendront, à l’exception près de certains adultes dans l’habitat en copropriété dont l’abandon peut être considéré comme définitif. La description de cette situation ne permet donc pas d’affirmer que 30 % des usagers des services sportifs de proximité sont des pratiquants en rupture définitive avec le système traditionnel dès lors qu’ils peuvent reprendre une licence sportive bien qu’ils expriment le plus souvent leur désapprobation des contraintes institutionnelles. Il est égale-

ment important de souligner que contrairement à l’image répandue, ils apparaissent plus comme des sportifs déçus, ayant abandonné le système traditionnel qui n’a pas su les séduire ou les retenir, que comme des sportifs du refus, inaptés à la pratique collective et organisée. La différence n’est pas anodine : elle évite les jugements lourds et moralisateurs qui pèsent volontiers sur des pratiques, pourtant peu à peu majoritaires.

– 40 % de pratiquants en habitat social, 30 % en milieu copropriétaire n’étaient jamais rentrés dans le système sportif traditionnel. Ce chiffre cache selon les milieux résidentiels des réalités différentes : dans l’habitat en copropriété, ce chiffre concerne particulièrement les adultes femmes, puis les plus jeunes ; dans l’habitat social, ce sont presque exclusivement les plus jeunes, au-dessous de la barre des 13-14 ans. Nous pouvons supposer que, dans les deux cas, peuvent être en cause des effets de génération et non pas forcément une attitude particulière de rejet du sport organisé et de choix exclusif pour le sport de proximité. Les plus jeunes usagers dans l’habitat social ont-ils exprimé un désintérêt définitif pour le sport traditionnel ?

L’osmose entre les populations de pratiquants organisés et auto-organisés est donc évidente, ce qui amène à constater la complémentarité des deux types de trames d’équipements qui se superposent aujourd’hui en ville : le rejet supposé par certaines populations du système sportif institutionnel apparaît plus ici comme un rejet préalable par le système sportif urbain de ces populations et on a là probablement les preuves des inadaptations des équipements et des structures traditionnels dans l’accueil et surtout dans la fidélisation d’une grande partie des pratiquants. Le discours qui pouvait laisser entendre que

certains lieux étaient inadaptés à la pratique associative, que les équipements de proximité seraient de véritables «finistères sportifs», semble aujourd'hui devoir être

équipements de proximité en habitat social qui favoriseraient en laissant les jeunes jouer entre eux-mêmes, la culture d'un particularisme et d'un cloisonnement géographique nuisible à leur intégration sociale.


Les observations de terrain permettent de nuancer ce schéma et notamment la notion de proximité comme principe de base du recrutement ou de la sélection des usagers dans l'habitat social. Certes, l'essentiel des usagers des services sportifs de proximité sont des résidents du quartier, des habitants qui n'ont à franchir que quelques dizaines de mètres pour pratiquer et surtout rencontrer leurs voisins. Mais, à côté de cette forte majorité qui pratique bien près de chez elle, existe une minorité d'utilisateurs (entre 20 et 49 % des joueurs) issus d'autres quartiers qui affectionnent la fréquentation d'un équipement hors de leur quartier alors même que le leur en est pourvu. Ceci nous amène à prendre en compte toutes les dimensions sociales de la demande d'un sport en liberté qui dépasse largement le besoin de proximité spatiale dans la pratique sportive.

Nous avons mis en évidence trois facteurs explicatifs de cette diversité et du débordement géographique du recrutement des services sportifs dans l'habitat social :

– un principe de proximité affective domine sur la proximité spatiale *stricto sensu*. L'usage des services sportifs de proximité, s'il se fait en grande partie sur la base de la proximité spatiale, dépend aussi des réseaux de sociabilités et d'interconnaissances des membres du groupe. On vient pratiquer sur une installation dont *a priori* le principe d'organisation est l'ouverture à tous, pour y retrouver une relation, une connaissance qui pour beaucoup vient des relations scolaires. Cette connaissance préalable d'un des usagers «légitimes», puisqu'issu du quartier, constitue la première et finalement la seule clef nécessaire pour l'accès à l'équipement.

– le rôle des axes de cheminement dans la ville est lui aussi important, principalement pour les adolescents qui dans les quartiers d'habitat social sont les utilisateurs privilégiés des équipements sportifs de proximité. Ces derniers se déplacent principalement pour se rendre à leur établissement scolaire. Or, les déplacements vers les collèges et les lycées, à pied, en vélo, qui sont parfois longs, sont d'importants moments d'entre-soi où se forment les sociabilités et les intérêts communs hors de l'école. Les adolescents ont généralement tendance à prolonger au maximum ces moments intermédiaires, entre l'institution scolaire et l'institution familiale, dégagés des contraintes de l'adulte et véritables espaces de liberté. Dans ce cadre, il devient pour eux particulièrement important de pouvoir se ménager des pauses à un moment ou un autre de ces cheminements, pauses qui peuvent être l'occasion de rendez-vous formels ou informels.

Les services sportifs de proximité apparaissent ainsi pour de nombreux jeunes comme un lieu de rencontre idéal où se côtoient un moment ceux qui demeurent là et ceux qui ne font que passer. L'usage des services se trouve intégré dans un tissu de relations et de sociabilités



«... lieu de rencontre idéal où se côtoient un moment ceux qui demeurent là et ceux qui ne font que passer.»

sérieusement nuancé. La diversité des profils de sportifs que nous pouvons y rencontrer prouve que les services de proximité constituent désormais, à l'instar des *playgrounds* américains qui se sont développés depuis la fin du XIXe siècle, une partie originale et séduisante de l'univers sportif. Le fait que l'on puisse y rencontrer des sportifs confirmés, des déçus de l'Institution ou des novices intégraux permet de rejeter toute tentative réductrice d'instrumentalisation des équipements sportifs de proximité au profit du système sportif urbain : les services sportifs de proximité ne peuvent être considérés ni comme un niveau inférieur du système, antichambre du «vrai sport», ni comme de simples espaces ludiques mais plutôt comme une pure innovation, pendant résidentiel des services sportifs urbains.

Aire de recrutement et réseaux

A priori, on pourrait être tenté d'opposer radicalement le modèle de recrutement et de fréquentation des espaces sportifs de proximité et celui des équipements classiques. Ces derniers fonctionnent sur le principe de la centralisation de la demande sportive autour de clubs qui recrutent sur l'ensemble de la communauté urbaine et peuvent arguer de leur rôle d'intégration des jeunes sportifs à la communauté des citoyens, à l'identité de la ville. Les équipements de proximité semblent eux devoir fonctionner sur le principe d'un recrutement de voisinage, réunissant les enfants ou les habitants d'un même quartier voire d'un même groupe d'immeubles. Ce principe est à l'origine d'ailleurs de vives critiques contre les

qui ont une base scolaire, mais que les acteurs en présence essayent de faire évoluer sur de nouvelles bases, notamment résidentielles. En effet, les services sportifs de proximité ne sont ni anonymes, ni interchangeables, mais sont chargés par les habitants-utilisateurs eux-mêmes d'une parcelle de l'identité du quartier, d'une fraction de cette sphère du privé. Lorsqu'un jeune qui habite un autre quartier s'arrête pour jouer un instant avec un camarade qui, lui, habite sur place, il peut y avoir l'ébauche d'un sentiment d'invitation de l'un par l'autre. D'une certaine façon, le jeune du quartier accueille son camarade de classe en un lieu intermédiaire entre l'école où ils se côtoient tous les jours, et l'espace privé de la famille, difficilement accessible dans les milieux modestes.

Les services sportifs de proximité sont donc plus que de simples espaces neutres où les jeunes se regrouperaient : contrairement aux lieux centraux (espaces verts, places et esplanades urbaines), les services sportifs de proximité se lovent dans un territoire marqué par l'identité locale, ce qui leur confère une image singulière, reconnaissable et identifiable par tous comme celle d'un quartier. Ces services de proximité peuvent ainsi devenir au quotidien des espaces d'invitations entre copains, c'est-à-dire, finalement, d'ouverture d'un quartier vers d'autres.

La constitution de réseaux

L'espace de recrutement des services sportifs de proximité va même au-delà de la proximité résidentielle, des affinités interpersonnelles ou des axes de cheminement urbains. Nous avons pu en effet constater que s'ébauchait à l'échelle de la commune et des services sportifs de proximité qui s'y trouvent une mise en réseau spontanée des équipements, reliés par des flux de pratiquants qui n'hésitent pas à se transporter de l'un à l'autre site, suivant un schéma ascendant du site le plus banal au site le plus réputé, pour se confronter aux usagers habituels. Nous en avons eu l'illustration à travers l'étude d'un ensemble de services sportifs de proximité de type terrain de basket-ball dans une même ville⁴.

Il faut s'imaginer, sur le territoire communal, plusieurs services sportifs de proximité de type voisin implantés dans des quartiers différents, plus ou moins identifiés socialement. Chacun de ces services possède une population d'usagers issus du quartier et certains autres habitués venus d'ailleurs.

Viennent se rajouter occasionnellement à ces populations de petits groupes de joueurs qui ont souvent une certaine valeur sportive et un niveau commun de jeu. Ces derniers sont là, et pour apprécier la qualité du service et des installations, et pour se confronter aux autres groupes de joueurs. Ce phénomène est difficilement apparent dans les statistiques qui peuvent ressortir d'un questionnaire mais il transparait à travers les entretiens que l'on peut avoir avec les jeunes eux-mêmes. Ils nous décrivent une situation où chaque service sportif de proximité a une réputation liée au niveau de jeu des habitués et où il est

bon d'aller jouer à un endroit puis à un autre pour tester sa valeur grâce à des invitations lancées par un camarade.

Une hiérarchisation des sites s'établit systématiquement dans l'esprit des usagers :

– les plus bas dans la hiérarchie sont les sites que l'on fréquente avec le plus d'aisance. Ils sont les plus proches spatialement, mais aussi affectivement. Les liens de camaraderie sur des bases scolaires et de voisinage y sont optimaux. Ces sites sont aussi ceux des plus jeunes dont la mobilité est plus réduite ;

– au sommet de la pyramide se trouvent les sites les plus attractifs, mieux aménagés ou prestigieux dont les usagers estiment qu'il faut mériter l'accès. La performance sportive en est la clef.

Cette hiérarchie peut dépasser le cadre de la seule commune et il n'est pas rare qu'il soit fait référence à des services sportifs de proximité d'autres communes, parfois limitrophes donc proches, parfois fort éloignés que l'on dit avoir fréquenté en prenant le train pour des occasions exceptionnelles comme un tournoi de rue.

Les aires d'attraction des services sportifs de proximité ont donc une géométrie variable, plus ou moins étendue, selon le classement aux critères subtils qu'en font les usagers. Ces aires se chevauchent, s'imbriquent pour former une espèce de réseau de fréquentation des services, d'échanges entre des pôles de valeurs différentes par lesquels transitent des groupes de joueurs en visite qui peuvent ici ou là se recomposer au gré des opportunités et des rencontres. L'exemple du basket-ball est révélateur : dans les tournois de rue dits «trois contre trois», organisés par les grandes marques, compétitions à l'échelle de la France entière, les petits équipes concurrentes qui acceptent parfois de faire des centaines de kilomètres ne sont pas systématiquement originaires d'une même cité, d'un même lieu. Elles peuvent s'être formées au niveau d'une commune voire de tout un département, par simple ouï-dire, par les réseaux, tout en bouche à oreilles, qui se sont développés de proche en proche à partir des services sportifs de proximité.

L'ensemble de ces remarques nous permet d'avancer qu'il faut entendre, par services sportifs de proximité, des services dont la clientèle de base se recrute dans la proximité spatiale, mais qui, aussi, franchit allègrement les limites finalement bien floues du quartier dans le développement d'un tissu plus vaste de relations : relations interpersonnelles dans un premier temps, formées par le biais de l'institution scolaire, voire sportive (nous pouvons noter qu'il est difficile d'exclure totalement du fonctionnement des services le rôle même indirect des institutions) ; relations entre groupes et quartiers ensuite qui utilisent la multiplicité des services sportifs de proximité pour se mettre en réseau et se diversifier.

Les effets importants du système sportif traditionnel et de ses réseaux d'équipements sur la culture de l'identité

4. Voir carte.

urbaine et sur l'emblématique locale (équipe professionnelle, voire en compétition), son rôle à l'échelle interurbaine, sont complétés par les possibilités d'influence des services sportifs de proximité sur les processus relationnels intra-urbains et la cohésion sociale locale.

De nouvelles manières d'être

Des différences importantes sont apparues dans les modalités d'appropriations des espaces sportifs de proximité selon que l'on est dans l'habitat copropriétaire où l'usage des nouveaux espaces se fait sur un mode essentiellement familial, ou dans l'habitat social qui reste le domaine du groupe de jeunes. Pour peu que les équipements sportifs de proximité aient été globalement bien conçus, c'est-à-dire dans un souci de permettre une organisation et une pérennité de la pratique, ils vont pouvoir susciter une véritable dynamique du jeu et du groupe. Ils vont pouvoir être considérés comme des espaces d'émulation et d'intégration sociale au sens où ils autorisent certains jeunes à dépasser leur peur de l'autre, leur difficulté fondamentale d'affronter le monde extérieur, par le biais de la confrontation sportive et de l'entrée dans un groupe solidaire.

La confrontation sportive dans les services sportifs de proximité ne se fait pas sur le modèle du club classique, c'est-à-dire dans un cadre relationnel et environnemental totalement étranger qui peut constituer une barrière pour les jeunes : le lieu du club est en effet un équipement public, éloigné de l'aire rassurante du foyer, impersonnel



Un territoire marqué par l'identité locale.

ou plutôt marqué par l'identité forte d'un groupe constitué, la collectivité sportive, dont il faut totalement accepter les valeurs. Les services sportifs de proximité apparaissent d'une tout autre nature, sans pourtant interdire toute transition vers la société «normale». L'utilisateur va

pouvoir y transporter ses images et ses rêves.

En effet, le jeune qui aborde le terrain pour la première fois a dans l'esprit toute la «mythologie», certes pour partie commerciale, du basket-ball américain. Images d'exploits physiques, de virtuosité, de jeux virils et de tenues flambant neuves, images de la réussite sociale du champion, ancien du ghetto, se mêlent dans son esprit, sans qu'il soit absolument dupe de ce que lui-même peut espérer de tout cela. Pourtant, à l'entrée du terrain, personne ne lui demandera de laisser derrière lui ses rêves et ses clichés. Ils resteront présents en lui comme autant d'éléments de motivations implicites.

Le jeu sur les terrains s'organise autour de la constitution d'un groupe qui fonctionne de lui-même sur le principe de la probation et de l'émulation par la pratique sportive. L'auto-organisation des jeunes est, dans de nombreux services sportifs de proximité, une réalité qui fonctionne sur des principes assez stricts.

Le dernier venu n'est pas exclu du terrain par un groupe organisé qui accaparerait le jeu par la violence comme il peut être dit ça et là. Les services sportifs de proximité ne sont pas particulièrement, pas plus que les rues et les places, le territoire des bandes violentes et de la délinquance. On ne se fait pas sa place sur un terrain en jouant des poings et des invectives. Le novice peut donc jouer sous le panier de basket-ball avec la balle qu'il a amenée lui-même. Ils sont nombreux comme lui à transporter leur propre équipement comme le signe manifeste qu'ils n'appartiennent pas, encore, au petit groupe des habitués.

Rookie⁵ a le droit de jouer, mais néanmoins sans gêner de son style malhabile les parties de basket-ball plus sérieuses. Pendant ces dernières où les plus grands et plus expérimentés tiennent le haut de l'affiche, il a le droit et même, s'il veut un jour faire partie des meilleurs, le devoir de s'asseoir et de regarder. Pendant ces longs moments où la confrontation physique des plus vieux (17-19 ans) est maximale, où les smashes fusent, où chacun tente sa chance devant le panier, Rookie regarde et apprend : apprentissage du respect de l'autre et de la patience (attendre son tour et ne pas disposer de tout, tout de suite), modestie devant la virtuosité des grands, fair play devant leur capacité à s'auto-arbitrer et à proposer aux plus petits un jeu fluide et continu.

Il pourra par la suite, jour après jour, dans une fréquentation de plus en plus assidue, jouer avec ses pairs novices, peut-être s'affirmer, se faire remarquer par quelques talents gestuels ou une attitude dans le ton du groupe. Puis, viendra le jour où, au débotté, on lui dira de venir jouer dans une équipe de plus âgés. Tout étonné, un sourire de fierté contenu, il se lève se demandant si on ne va pas lui dire de se rasseoir aussi sec. Il jouera quelques minutes où il estimera le chemin qui lui reste à parcourir.

5. Rookie : dans le vocabulaire des playgrounds américains et maintenant des services sportifs de proximité français, le surnom du «nouveau», de la «bleussaille».

De proche en proche, il trouvera une place dans un groupe qui aura exigé de lui, implicitement, de faire ses preuves, de montrer qu'il était capable de s'intégrer au petit monde du *playground*, avec en filigrane le microcosme du quartier.

L'organisation spontanée dont nous avons esquissé ici le mode de fonctionnement tout en finesse, n'a évidemment pas le niveau de stabilité et de pérennité de structures plus formelles (club ou association). Leur devenir dépend trop de la présence de tel ou tel individu leader, mais aussi des conditions formelles du terrain. Néanmoins, il s'agit d'une considérable machine à valoriser et responsabiliser les jeunes : autour des terrains, se mettent en place ainsi des signes clairs de solidarité entre les différentes classes d'âges qui se côtoient sur les services. Les plus vieux ont l'expérience et peut-être un certain recul sur les choses qu'ils font passer aux plus jeunes. A travers ces organisations, s'expriment des comportements basés sur un altruisme qui ne s'exprime pas directement comme tel, mais qui est bien l'un des principes clef du *modus vivendi* des services sportifs de proximité. Un altruisme qui se manifeste entre les jeunes, fiers de leurs nouvelles responsabilités (utiliser harmonieusement des services qu'on leur a confiés), fiers de se prendre en charge hors du regard des adultes, redouté pour être trop synonyme de jugement et de paternalisme. L'organisation découle donc d'un tissu de sociabilités entre jeunes : être jugé par ses pairs, par ceux qui sont à peine plus vieux que vous mais qui sont déjà à un autre niveau de leur parcours vers l'intégration totale dans la réalité sociale. Des sociabilités qui, un instant, vont protéger puis former chacun des membres du groupe à la sévérité du monde extérieur.

Dans la dynamique des terrains, le spectateur n'est jamais anodin. Car s'il importe de jouer et de se défouler, il faut aussi voir et être vu. Le terrain est un espace de démonstration : l'ancien montre au plus inexpérimenté son adresse, sa virtuosité ; le novice affirme ses progrès. Un lien de connivence étroit se tisse entre les joueurs et les spectateurs. Les rôles et les positions sont d'ailleurs interchangeables : l'un est l'autre selon les moments. Ces échanges et ce va-et-vient permettent à chacun de s'affirmer sur le terrain en attendant l'écho, bon ou mauvais, qui suit une attitude, un geste acrobatique ou un échec.

Les spectateurs sont le miroir d'un spectacle que les joueurs donnent d'eux-mêmes. La théâtralité de la pratique sportive s'exprime pleinement dans les services sportifs de proximité. Chacun y joue un rôle sensiblement complémentaire. Il y a le leader dont la place s'est forgée sur les critères combinés du talent sportif propre et

de sa réputation dans le quartier. Cette dernière n'est pourtant pas déterminante dans ce choix toujours implicite du leader. Ce dernier n'est jamais celui qui crie ou gesticule le plus. Il est généralement peu bavard car ces paroles ont valeur d'arbitrage. Un détail trahit systématiquement sa position dans le groupe : c'est lui qui se fait attendre, paralyse le début d'une partie pendant des dizaines de minutes en se faisant prier. Sans lui le jeu n'en vaut plus la chandelle. A sa suite, chacun se trouve une image distincte : il y a l'acrobate, le ridicule ou bouffon, le grogneur éternel qui promet d'arrêter de jouer toutes les dix minutes, le nonchalant au jeu sûr, enfin l'exhibitionniste qui joue torse nu quel que soit le temps.

C'est que les terrains sont aussi des espaces de séduction. Détail important, le public au regard si précieux n'est pas uniquement composé de novices en «apprentissage», mais de nombreux renforts féminins devant lesquels il convient de faire bonne figure. Les filles trouvent là leur plus grand rôle qui n'a rien de subalterne dans la dynamique de fonctionnement des services de proximité.

Avec elles, la petite société scénarisée des terrains prend la dimension du réel : les spectatrices ne peuvent accepter un relâchement des joueurs. Leurs regards croisés interdisent tout laissé aller qui aurait pu tenter les garçons entre eux. Ces derniers doivent penser à séduire tout en n'oubliant pas que les frères des unes et des autres sont aussi leurs camarades de jeu. Difficile position. L'émulation dans le jeu est alors à son comble : manifestations de virilité et responsabilité s'allient.

Des pratiques sportives aux pratiques culturelles

Ainsi se montrent compatibles et coexistent dans un système sportif urbain élargi les pratiques sportives «libres», et les modèles institutionnels de la pratique. Les limites floues et perméables entre les différents modèles permettent d'entretenir entre ces pôles des flux de pratiquants à divers moments d'une carrière sportive dont la progression ne suit plus forcément un schéma logique et ascendant mais connaît des bifurcations en série, où se mêlent la diversité des apprentissages et des modalités de pratique. Cette recomposition du système organisant les pratiques sportives peut servir de référence à l'observation d'autres pratiques culturelles pour envisager les possibilités d'une diversification des modèles et des lieux de culture en ville. ■

Armand Zouari

Armand Zouari, géographe, membre du Centre de recherche sur l'Habitat (UMR LOUEST), mène une thèse de troisième cycle à l'Université de Paris VII Denis Diderot. Dans le cadre du programme «socio-économie des services de proximité» (Plan Construction et Architecture), il est l'auteur d'un rapport sur les «services et pratiques résidentielles à caractère sportif» (PCA, juin 1995).

